

Commission d'attribution des places en crèches

Rapport année 2023

La commission d'attribution des places en crèches

La commission d'attribution des places en crèches est composée de représentants de la commune et du département (élue, responsables des services des crèches départementales et municipales, directrices des crèches ou adjointes) qui étudient de manière collégiale l'ensemble des demandes.

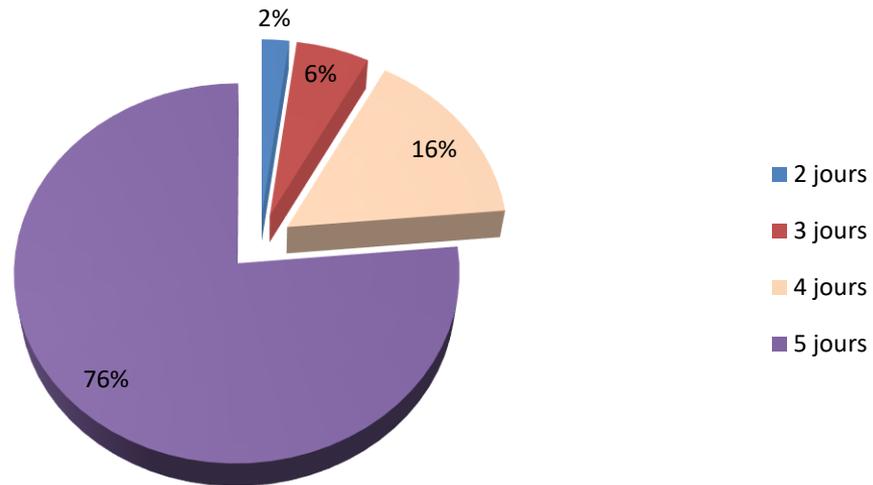
La commission se réunit au minimum deux fois par an, en fonction des places disponibles pour attribution au sein des crèches.

En 2023, la Commission s'est réunie à deux reprises:

	Nombre de dossiers étudiés	Nombre de places à attribuer
Mai 2023	771	313
Septembre 2023	208	119

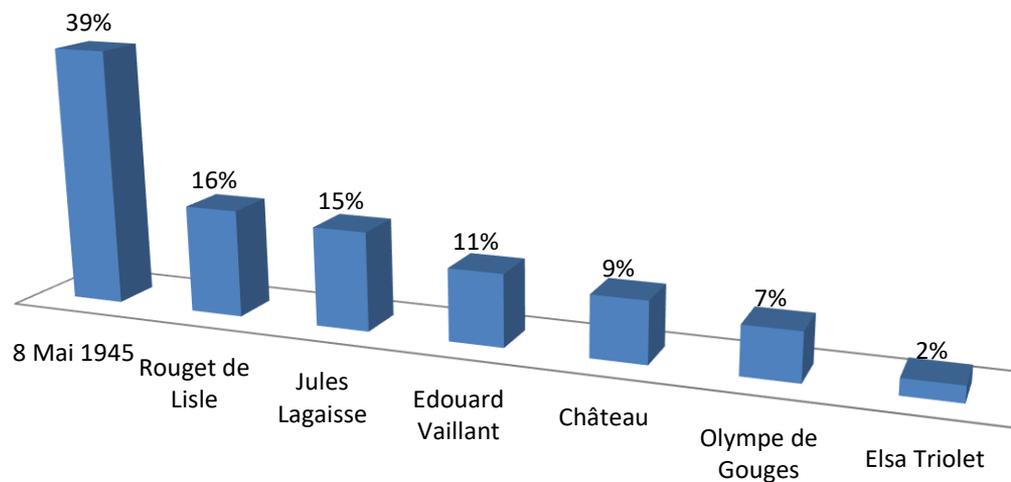
Analyse des demandes faites en 2023 : les temps d'accueil demandés

Temps d'accueil hebdomadaire demandé



Analyse des demandes faites en 2023 : les crèches demandées en premier choix

Crèche demandée en 1er choix

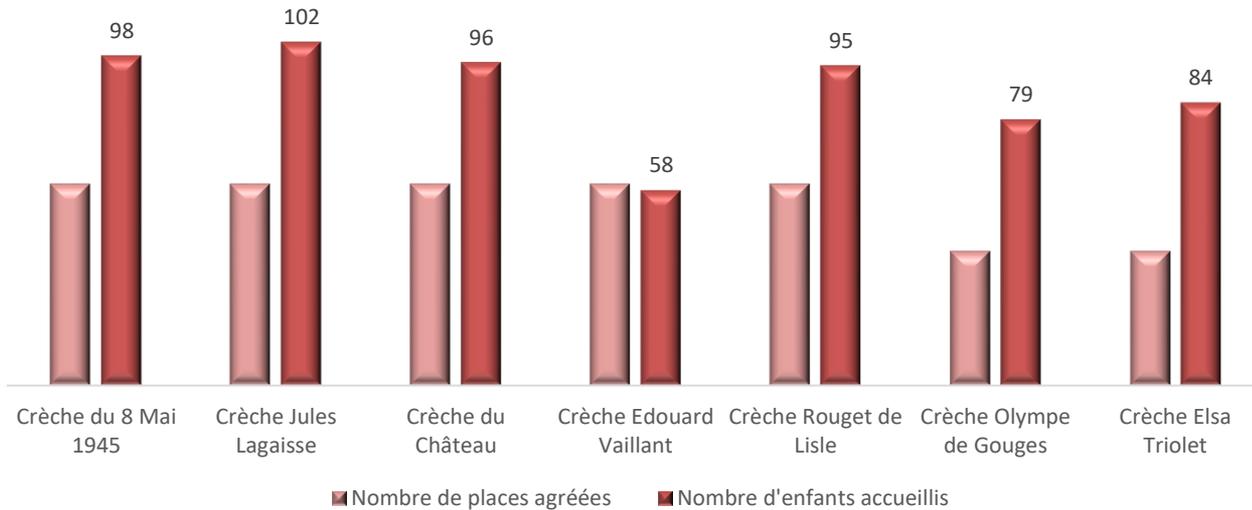


NB: La crèche du 08 mai est la 1^{ère} proposition du menu déroulant sur le portail d'inscription en crèche

Les places en crèches municipales en 2023 : le nombre d'enfants accueillis

7 crèches municipales, 380 places agréées
4 crèches départementales, 260 places agréées

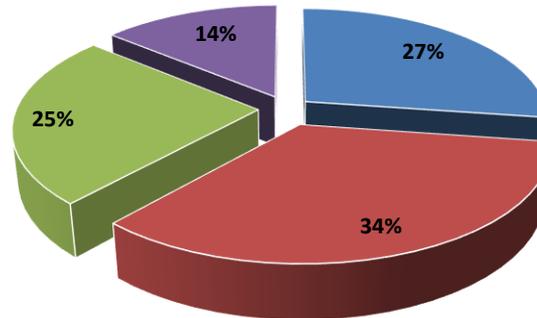
Nombre d'enfants accueillis en crèches municipales



En 2023, 612 enfants ont été accueillis dans les 7 crèches municipales. Une place agréée est occupée en moyenne par 1,65 enfant. En effet, dès qu'un enfant quitte la crèche ou n'est pas présent 4 jours par semaine, les jours libérés sont proposés à une autre famille par la commission d'attribution.

L'âge des enfants présents dans les crèches municipales en 2023

Age des enfants accueillis



■ Enfants nés en 2020 ■ Enfants nés en 2021 ■ Enfants nés en 2022 ■ Enfants nés en 2023

Les places proposées en 2023

382 places à attribuer en 2023 :
267 en crèches municipales
115 en crèches départementales

58 refus des familles (dont 42
en crèches municipales)

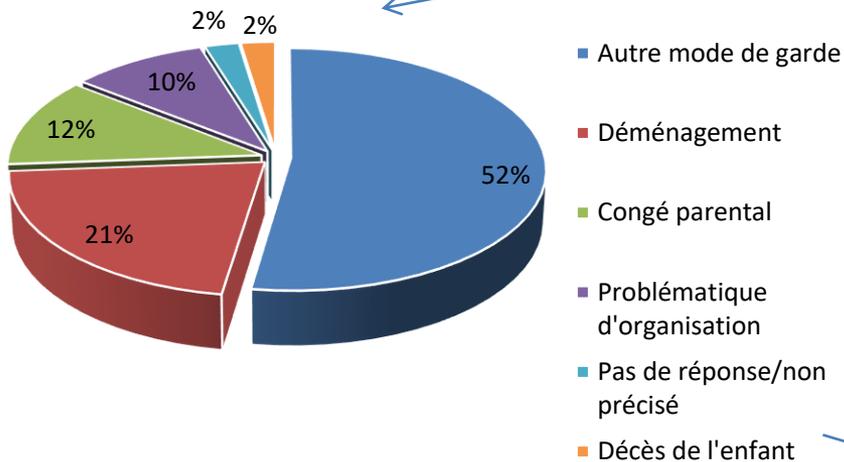
440 propositions de places faites aux
familles :
309 en crèches municipales
131 en crèches départementales

En 2023, le nombre de places
proposées est en augmentation
du fait de la réouverture de la
crèche Edouard Vaillant suite à
des travaux de rénovation

Analyse des admissions en 2023 : les motifs de refus

309 propositions de places en crèches municipales

42 désistements



Motifs de refus des places :

52% des familles indiquent avoir un autre mode de garde (assistante maternelle ou crèche)

21% des familles ont eu un changement de leur lieu d'habitation

12% des familles ont fait le choix d'un congé parental

10% des familles refusent en lien avec des difficultés d'organisation

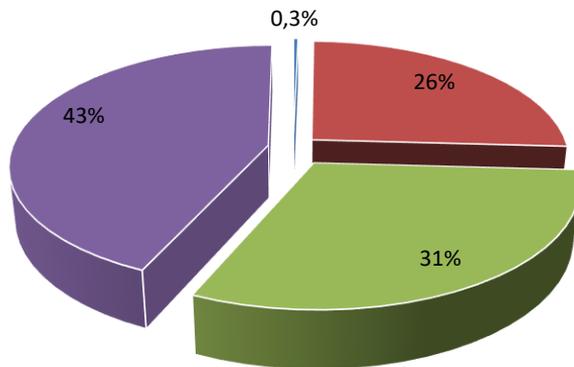
2% ne donnent pas de réponse à la proposition

2% des familles ont annoncé le décès de leur enfant

267 enfants admis en crèches municipales en 2023

Analyse des admissions en 2023 – l'âge des enfants

Année de naissance des enfants



- 1 enfant né en 2020
- 79 enfants nés en 2021
- 95 enfants nés en 2022
- 134 enfants nés en 2023

Les crèches sont organisées en 3 groupes d'âge: bébés (moins de 1 an), moyens (entre 1 et 2 ans) et grands (plus de 2 ans).

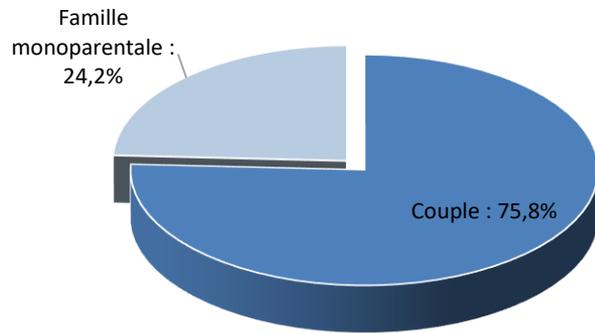
L'attribution des places est liée au nombre de places disponibles dans la section correspondant à l'âge de l'enfant. Lorsqu'en septembre les plus grands quittent la crèche pour aller en maternelle, ce sont des enfants du groupe des bébés qui sont admis en crèche et ont vocation à y rester jusqu'à leurs trois ans. Ainsi l'accueil d'un nouvel enfant dans les sections des moyens ou des grands ne peut intervenir qu'après le départ d'un enfant de l'une de ces sections.

Chaque année, ce sont donc majoritairement des enfants de moins de 1 an à qui une place peut être attribuée.

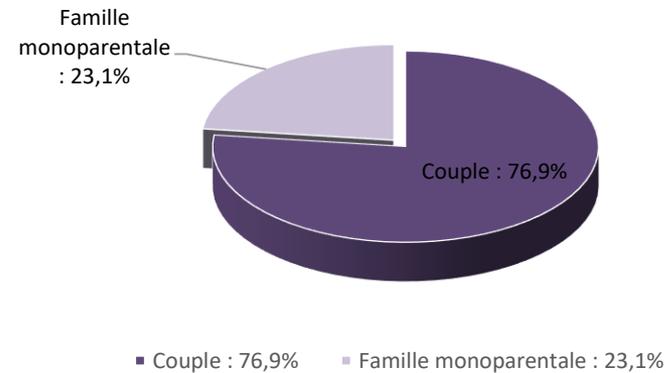
Analyse des admissions en 2023 - Typologie des familles

La situation familiale

Enfants admis en crèche 2023 - Typologie des familles



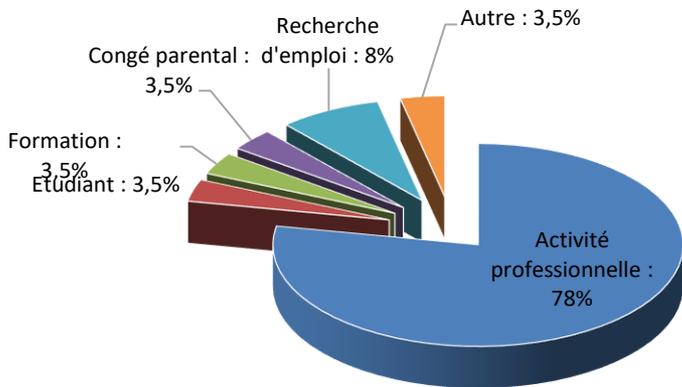
Nouvelles demandes 2023 - Typologie des familles



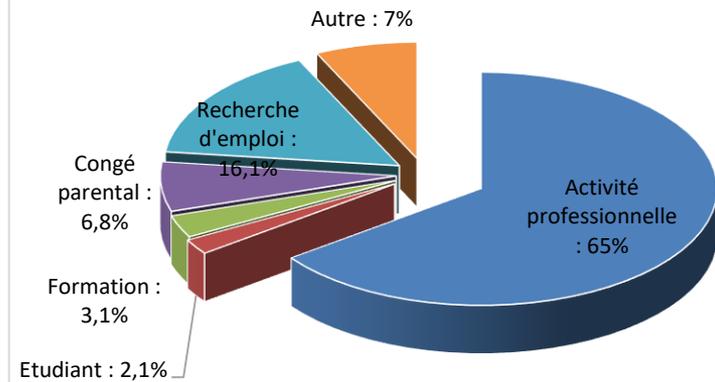
Analyse des admissions en 2023 - Typologie des familles

La situation professionnelle

Enfants admis en crèche 2023 - Situation professionnelle



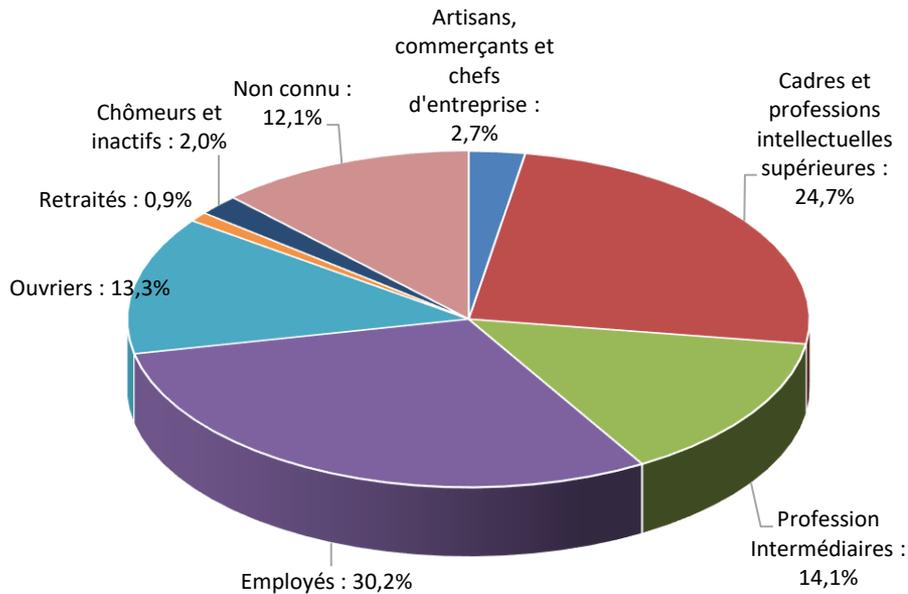
Nouvelles demandes 2023 - Situation professionnelle des familles



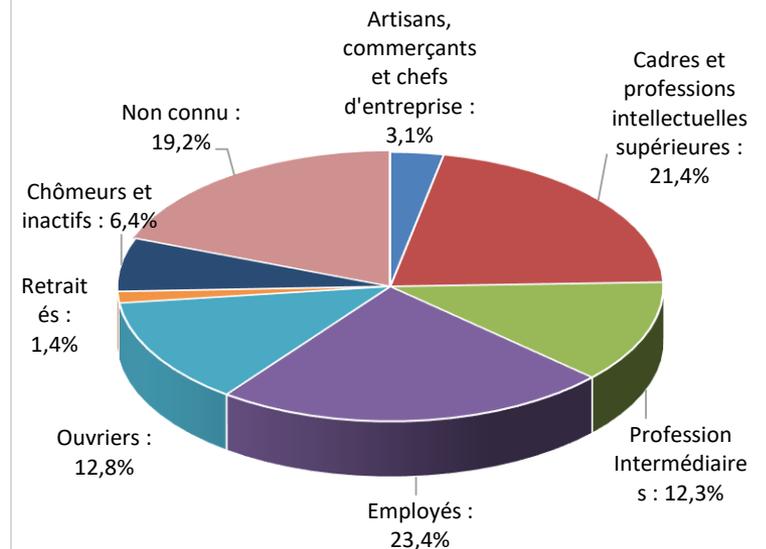
Analyse des admissions en 2023 - Typologie des familles

La catégorie socio professionnelle (CSP)

Enfants admis en crèche 2023 - CSP des familles

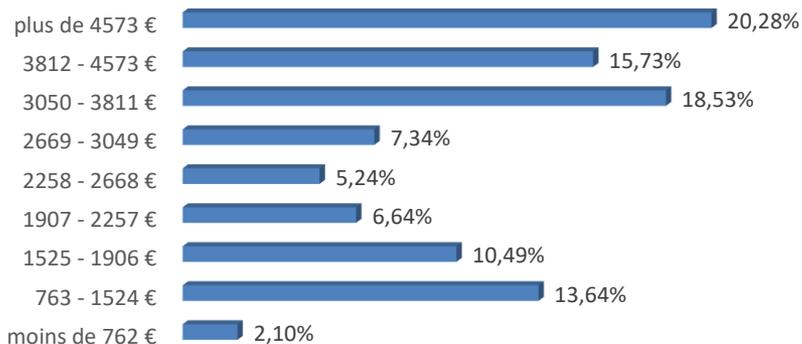


Nouvelles demandes 2023 - CSP des familles



Analyse des admissions en 2023 - Typologie des familles – Les ressources des familles

Enfants admis en crèche 2023 - revenus mensuels des familles



Nouvelles demandes 2023 - revenus mensuels des familles

